



LE QUINZIÈME VERSET

LUC BERTRAND

LE QUINZIÈME VERSET

LUC BERTRAND

ROMAN

Libre  Expression

Une compagnie de Quebecor Media

Saint-Roch-de-Richelieu, le 1^{er} novembre 1999.

La journée s'annonçait ensoleillée lorsque l'agent Nadine Dupré, qui entamait sa quatrième année au sein de la Sûreté provinciale, reçut un appel d'urgence dans son auto-patrouille, tout près de la rivière Richelieu. À moins d'un kilomètre de là, un homme avait contacté la centrale 911 et bredouillé avec difficulté quelques mots qui avaient laissé le répartiteur perplexe. L'agent Dupré se rendit donc aux confins du village, dans un secteur boisé donnant sur le cours d'eau, avec l'appréhension qui l'habitait chaque fois devant l'inconnu. C'est seulement une fois sur place que la jeune femme serait fixée. La voiture d'un de ses collègues se rendait, elle aussi, sur les lieux pour parer à l'imprévu.

Nadine eut tôt fait de reconnaître la riche demeure de l'homme d'affaires Claude Bordeleau. Clôturée d'un mur de deux mètres en pierres des champs, la spacieuse propriété de style victorien, isolée des autres maisons du quartier, se dressait au milieu d'arbres imposants. Autour d'elle s'étalait une étendue gazonnée dont la verdure, à peu près intacte en dépit des premiers froids automnaux, témoignait des soins consacrés à son entretien. À l'entrée du domaine, Nadine Dupré trouva la barrière grillagée ouverte et engagea son véhicule dans une

allée sinueuse, légèrement ascendante et chargée de feuilles mortes. Quatre voitures, trois de dimensions considérables et une Porsche, y étaient garées en file. L'agent Dupré en fit autant avec la sienne. Elle informa la centrale de police de sa position, reçut l'ordre d'attendre les renforts avant de pénétrer dans la demeure, puis sortit de la voiture pour franchir les quelques mètres qui la séparaient de l'entrée de la résidence, où elle aperçut un homme assis sur des marches de ciment. Recroquevillé, l'individu tenait sa tête entre ses mains, en proie à un choc. La policière s'en approcha avec précaution.

— Monsieur ?

L'homme restait figé.

— Monsieur ? insista-t-elle, sans plus de résultat.

Elle se pencha vers lui, posa sa main sur son épaule et la remua légèrement. Lentement, l'individu au teint cendreau tourna la tête, puis leva vers elle des yeux vitreux. Un long moment, Nadine observa cet homme au regard vide et absent. Des traces de vomissure maculaient son veston noir.

— C'est vous qui avez appelé ?

L'homme, incapable de sortir de son mutisme, maintenait la policière dans l'ignorance la plus complète des faits. Quelque chose d'anormal s'était produit, il n'y avait pas à en douter. Enfin, un marmonnement s'échappa du personnage pétrifié, qui réussit à indiquer du pouce la porte d'entrée, grande ouverte, avant de replonger sa tête entre ses mains.

— Il y a quelqu'un d'autre en dedans ?

Mais l'homme n'entendait déjà plus rien. La policière soupira, puis parcourut du regard ce décor on ne peut plus paisible. Rien ne bougeait, pas même, faute de vent, les feuillus bigarrés, que novembre viendrait bientôt dépouiller. Aucun bruit ne venait troubler ce silence, sinon, par intervalles, les propos échangés entre la centrale de police et d'autres agents, transmis par la radio miniature qu'elle portait à l'épaule. Nulle

autre présence que celle de l'homme prostré dans l'escalier, que l'agent surveillait du coin de l'œil, ne se faisait sentir. Et pourtant, cet individu, dans la mesure où il s'agissait du même qui avait contacté la police quelques minutes plus tôt, ne l'avait certainement pas fait pour rien. L'air sembla s'alourdir, porteur d'anxiété.

Le regard de Nadine s'arrêta alors sur un détail qui lui avait jusque-là échappé. Le câble du téléphone avait été sectionné et pendait devant une large fenêtre à carreaux encastrée dans la devanture de la maison. À l'aide de sa radio, la policière informa la centrale de sa découverte, puis de la présence de l'homme trouvé sur les lieux. On lui répondit qu'une auto-patrouille se trouvait à proximité au moment même où la voiture faisait son apparition sur la propriété. L'agent Jonathan Carrier, un jeune policier de vingt-deux ans, en émergea et s'enquit de la situation. Les yeux bruns du colosse de 1,93 m restaient inexpressifs mais, à l'instar de sa collègue, Carrier mit peu de temps à comprendre qu'un événement hors de l'ordinaire était survenu.

Nadine installa l'homme sur la banquette arrière de son véhicule, puis vint rejoindre Carrier. Arme à la main, le duo inspecta la résidence, où régnait un silence oppressant. La cuisine avait été saccagée, les tiroirs projetés contre le plancher. Le corridor menant au salon était éclaboussé d'un sang généreusement répandu sur le sol et sur les murs, conduisant les policiers à un premier cadavre, celui d'un sexagénaire sur lequel on s'était incroyablement acharné. Carrier esquissa une grimace, observa un moment la victime, puis se rendit avec sa collègue au salon où, tel un faisceau lumineux, un rayon de soleil dardait le centre de la pièce. Un divan renversé couvrait un autre corps ; celui d'une femme dépecée comme un animal de boucherie. Son cou était enserré par un câble qu'on avait fait passer au-dessus d'une poutre surplombant la pièce. À l'autre extrémité de cette même corde gisait sur le tapis

beige la dépouille d'une troisième victime, un homme soumis au même traitement barbare.

— Quel gang de malades a pu faire une saloperie pareille ? murmura Carrier en secouant lentement la tête.

L'emploi du pluriel trahissait bien la conviction du limier, partagée par sa collègue, que seule une bande avait pu se livrer à un tel carnage. Les deux policiers regardaient autour d'eux nerveusement. L'hypothèse initiale du cambriolage faisait maintenant place à celle du massacre en règle. Chaque recoin de la maison reflétait la violence des actes perpétrés avec un sadisme indescriptible. Partout une odeur de mort évoquait des scènes troublantes que l'esprit le plus macabre aurait été bien en mal d'imaginer. À l'étage, dans une chambre où on les trouva ligotés et lardés de coups de couteaux, un couple d'âge mûr gisait dos à dos sur un grand lit. À l'extérieur, le cadavre écharpé d'une autre femme complétait la nomenclature de cette hécatombe dont la police chercherait longtemps à établir les tenants et aboutissants.

* * *

Le quartier Centre-Sud de Montréal, un an et quatre mois plus tard, une nuit de mars 2001.

Daniel Forest redressa le col de son manteau de cuir brun alors que les premières gouttes d'une pluie hésitante arrosaient le secteur de la rue Larivière. D'un pas rapide, il parcourut la courte artère qui le mènerait dans un secteur qu'éclairait furtivement un lampadaire de bois légèrement incliné. À cet endroit précis, la voie déjà étroite longeant l'arrière d'une grande manufacture de tabac, d'où émanait un arôme qui couvrait l'ensemble de ce quartier ouvrier, prenait l'aspect d'une ruelle sinistre, où nul n'aurait songé à s'aventurer à cette heure de la nuit. De l'autre côté de la rue, sur un terrain de jeux aux

dimensions modestes, la bruine printanière chassait les vestiges blanchâtres et clairsemés d'une neige qui s'intégrait peu à peu au sol spongieux.

Forest, reporter judiciaire de quarante-quatre ans pour l'hebdomadaire *Crime Magazine*, était en retard à son rendez-vous. Il tenta de détecter d'un regard circulaire le signe d'une présence humaine. En vain. Consultant sa montre, le journaliste soupira et s'assit sur les marches d'une estrade délabrée. Il était 1 h 14.

Une bourrasque de vent vint copieusement arroser d'une pluie soudainement plus insistante l'homme à l'air sévère. Cela n'allait en rien atténuer l'allure louche du personnage, auquel une barbe de trois jours, des cheveux châtons d'une longueur appréciable, ainsi qu'un regard sombre donnaient volontiers le profil d'un vendeur de drogue ou d'un agent d'infiltration de la brigade des stupéfiants du service de police de la métropole. Bien que Daniel Forest eût été depuis longtemps habitué à ce type d'activité nocturne, jamais ce reporter chevronné, jouissant d'une réputation enviable dans un créneau journalistique peu valorisé, n'avait pu se résoudre au manque de ponctualité. Une vertu qui lui faisait pourtant particulièrement défaut. Mais l'homme qui brillait par son absence en ce moment même exagérait un peu, sans toutefois que le journaliste ne s'en étonne vraiment. C'était avec beaucoup d'insistance qu'il l'avait convoqué et que l'autre, à son corps défendant, y avait finalement consenti. L'explication se trouvait peut-être là.

Forest distingua soudain une silhouette surgissant de l'obscurité. Trempé jusqu'aux os, l'individu promenait autour de lui un regard soupçonneux, comme si les agences de sécurité du pays l'honoraient d'une surveillance étroite.

— T'as ce que je t'ai demandé ? questionna le reporter.

— Oui, je l'ai, mais c'est la dernière fois que je le fais. Disons qu'on est quittes.

— Je ne me souviens pas d'avoir abusé, de toute façon. C'est la deuxième fois, tout au plus.

— La troisième plutôt..., rétorqua sèchement l'autre.

— Si tu veux.

L'homme lui passa un bout de papier que le journaliste consulta brièvement. L'autre s'énerva.

— Tu regarderas ça plus tard, si tu le veux bien ! Je risque ma job si je me fais prendre.

— Personne n'en saura rien, fit Forest en glissant le billet dans sa poche. De toute façon, un service est fait pour en attirer un autre, n'est-ce pas ?

Dans le cours d'une enquête survenue deux ans plus tôt, Daniel Forest avait découvert que l'homme qui se tenait devant lui avait autrefois fait partie d'un réseau de pédophiles, plus tard démantelé par la police de Montréal. L'individu n'avait jamais été inquiété par les autorités, mais Forest, lui, avait retrouvé la trace de ce client, employé au Bureau des véhicules automobiles du Québec, et tu son nom dans son reportage, en échange d'informations sur l'identité des propriétaires de certains véhicules. Ce stratagème parfaitement illégal, Forest y avait parfois recours pour obtenir des renseignements qu'il ne pouvait recueillir autrement.

— Évite juste de me contacter à l'avenir.

— Je te promets rien...

Les deux hommes se séparèrent. Forest se dirigea au pas de course vers sa Honda, dans laquelle il se réfugia alors que la pluie tournait au déluge. Il passa sa ceinture de sécurité, puis attarda son regard au beffroi de l'église Saint-Eusèbe, que l'archevêché avait dû se résoudre à fermer, faute de fidèles. À ses côtés, le presbytère déserté, sombre et massif, figurait on ne peut mieux dans ce secteur déprimant, voire lugubre. Le reporter mit le moteur en marche et se rendit à un second rendez-vous, à deux pâtés de maisons de là, au

restaurant Villa Frontenac, où il se présenta à son tour en retard. Pas plus que le précédent, pourtant, l'homme qu'il devait y rencontrer n'était à l'heure. Un seul client occupait une table, les yeux plongés dans un tabloïde. Un brin contrarié, Forest commanda un sandwich au fromage et un café noir, pendant que la radio diffusait *Baby, hold on*, le succès des années 1970 d'Eddie Money. Raynald Lacombe, photographe attitré à *Crime Magazine*, fit enfin son apparition. Vêtu comme à son habitude d'un jeans ajusté à son imposant tour de taille et d'une casquette délavée des Yankees de New York qui ne le quittait jamais, il se débarrassa de son manteau alourdi par la pluie et prit place en face de Forest. Celui-ci, secoué par le contrepoids causé par l'écrasement du gros postérieur sur la banquette prit un air revêché.

— Excuse-moi du retard, fit Lacombe, une gomme à la bouche, essuyant ses verres à monture d'écaille à l'aide d'une serviette de table. Un feu dans le bout de Crémazie.

Lacombe remit ses lunettes sur son nez, puis demanda à la serveuse une assiette de bacon carbonisé. Dès le début de leur collaboration, lorsque Daniel Forest s'était joint à l'équipe de *Crime Magazine*, le journaliste s'était lié d'amitié avec Lacombe, un célibataire endurci de la fin trentaine, qui ne semblait vivre qu'en fonction de son travail. De jour comme de nuit, le photographe demeurait à l'affût de tout événement susceptible d'occuper les pages du journal. Habitant depuis des années un modeste appartement du quartier Rosemont, où régnait un désordre indescriptible, Lacombe était à la fois un collègue estimé et un employé respecté du directeur et propriétaire du magazine, Roger Archambault. C'était à l'instigation de ce dernier que Forest, alors reporter judiciaire pour le réputé quotidien *Le Matin*, avait quitté cet organe d'information pour venir prêter main-forte à l'équipe réduite mais aguerrie de *Crime Magazine* afin de s'y consacrer au journalisme d'enquête. En

dépit d'honoraires moindres que ceux consentis par son ancien employeur, Forest avait trouvé là une plus grande liberté d'action que celle offerte par *Le Matin*, une publication généraliste où les pages réservées à l'actualité judiciaire et policière faisaient figure d'enfant pauvre. Après avoir bouillonné pendant des années, *Crime Magazine* s'était finalement engagé sur la voie d'une relative rentabilité.

— Et puis ? Ta série sur les sectes. Ça avance ? demanda Lacombe en attaquant une tranche de bacon sec.

— Ça avance, oui. Roger me donne carte blanche, même si on a déjà une poursuite au derrière... Il n'y a rien à craindre de toute manière. Mes infos sont solides. Au fait, j'aimerais bien que tu ailles photographier cet édifice à logements.

Forest lui passa un billet. Lacombe y jeta un coup d'œil, notant au passage que l'adresse inscrite était située tout près de chez lui.

— C'est quoi ?

— Le fondateur d'une pseudo-église dont la maison-mère serait son domicile personnel. Elle rassemble tout au plus une douzaine de fidèles. Le gars profite d'une exemption fiscale pour son installation, en plus d'émettre des reçus pour fins d'impôt pour ses généreux donateurs.

— C'est légal, son affaire ?

— Tout à fait, oui. Et proprement scandaleux.

— Bon... Je m'en occupe dès demain, consentit le photographe. Comment ça va à la maison ? s'informa-t-il, changeant brusquement de registre.

— Ça va..., répondit Forest, légèrement ennuyé.

Ce sujet, Lacombe l'abordait toujours par une voie détournée depuis qu'Anne Tellier, l'épouse de Forest, l'avait quitté huit mois plus tôt. Lectrice de nouvelles à la télé nationale, elle s'était amourachée de son patron, un homme de vingt ans plus âgé qu'elle, peu après son embauche à ce poste. Depuis ce

départ précipité et inattendu, Forest vivait seul dans sa résidence de briques beiges de Tracy, située aux confins d'un club de golf, tout près du Richelieu. Durant la période qui suivit, Raynald Lacombe avait maintes fois prêté à son ami une oreille attentive en regard de cette séparation qu'il n'acceptait toujours pas, pas plus que les contacts raréfiés avec sa fille de dix ans, Catherine, dont Anne assumait la garde. Observant le regard fuyant de son ami, Lacombe jugea bon de ne pas insister. De nouveau, le photographe plongea sa main dans l'assiette et ses mâchoires hyperactives reprirent leur séance de mastication.

* * *

Tout près de Saint-Ours, la même nuit.

Un indicible ennui pesait sur l'agent Jonathan Carrier, de la Sûreté provinciale, occupé à une surveillance de routine sur le chemin des Patriotes, où des nuées de brume se mêlaient, par endroits, à un crachin tenace. Depuis des heures, une population entière se passait de police. En dépit d'un territoire à sillonner relativement paisible du point de vue de la criminalité, les patrouilles de l'agent Carrier ne se faisaient pas toujours prévisibles. Le policier aimait se rappeler certaines interventions qui lui avaient permis de jouer un rôle direct sur le cours des événements, tel son courageux sauvetage d'un nourrisson, l'hiver précédent, lors de l'incendie d'une cambuse au centre-ville de Sorel, qui avait valu une médaille de bravoure à cet agent dévoué et au sourire timide.

Mais ce quart de travail lui paraissait désespérément long, et même l'heure de fermeture des bars, toujours propice à quelque éclatement, semblait se dérouler dans la quiétude la plus absolue. À sa droite s'étendait le Richelieu, dont la débâcle s'annonçait imminente, croupissant dans une grisaille chargée de monotonie. L'avant-veille, Carrier avait

été appelé sur les lieux d'un drame survenu tout près de là, lorsqu'un conducteur, faisant preuve d'une témérité que personne ne parvenait encore à s'expliquer, avait entamé une traversée du pont de glace ramollie, qui devait illusoirement le mener de Saint-Ours à Saint-Roch, sur la rive opposée. La vaillante équipée s'était soldée, au bout de quelques mètres, par la noyade de l'aventurier inconscient.

À l'entrée de Saint-Ours, le policier emprunta sur la gauche la montée de la Basse puis, à quelques kilomètres de là, s'engagea sur le rang du Ruisseau. Dans ce secteur purement agreste, aucune lueur n'éclairait les quelques maisons éparpillées le long de la petite route. Depuis longtemps, ses habitants dormaient d'un sommeil profond auquel se prêtaient aussi bien l'heure tardive que la tranquillité des lieux. Carrier s'arrêta à l'embouchure d'une longue allée de gadoue, bordée de chaque côté d'un pré qui conduisait à une forêt dense, et s'y engagea lentement. À l'orée du bois, il stoppa son véhicule et éteignit ses phares. Il ajusta le dossier de son siège, puis porta son regard vers le profil à peine perceptible d'une habitation en bois rond, à quelques centaines de mètres de là. Assailli de mille pensées, l'agent ferma les yeux, puis s'assoupit. Un appel de la centrale de police le fit brusquement sortir de son demi-sommeil. Carrier remit le moteur en marche, puis reprit la route pour se diriger là où le devoir l'appelait.

* * *

Tôt le lendemain matin, Daniel Forest partit pour Québec. Au cours de ses recherches sur le phénomène des sectes, il était tombé sur une brève d'une agence de presse faisant état d'un projet de loi déposé par un député à l'Assemblée nationale. Cette pièce législative, qui n'avait pas même atteint le stade de la deuxième lecture en chambre, et qui se voyait menacée de mourir au feuilleton à la fin de la session, était parrainée

par le député Vincent Cossette de la circonscription de Louis-Hébert, dans la Vieille Capitale. Portant le nom officiel de « Projet de loi sur la manipulation mentale », l'initiative de ce politicien, député d'arrière-banc du parti au pouvoir, avait suscité bien peu d'intérêt dans le milieu gouvernemental. Énergique et déterminé, le député Cossette, perçu comme le mouton noir de la formation ministérielle, jouissait d'une réputation de Don Quichotte dont les occasionnels coups d'éclat lui valaient à la fois l'attention éphémère des médias d'information, ainsi qu'un éloignement accru et irrémédiable du Conseil des ministres. Les membres de la presse parlementaire prenaient d'ailleurs un malin plaisir à répéter qu'en raison de son style peu conventionnel, Cossette avait autant de chance que le Bonhomme Carnaval d'accéder un jour au cabinet.

Forest s'appêtait donc à rencontrer ce singulier législateur à l'image peu flatteuse au restaurant La Tyrolienne, dans le quartier Sainte-Foy. Très vite, ses préjugés firent place à une impression favorable. Vif, concis et allant droit au but, le jeune député à l'allure de cégépien lui fournit un éclairage détaillé de l'emprise démesurée de certains regroupements religieux sur leurs fidèles.

— Depuis des années, la France songe à adopter une loi sur la manipulation mentale ou, si vous préférez, la délinquance sectaire. On y fait une nette distinction entre les vraies et les fausses religions. Elle prévoit des amendes salées et même des peines d'emprisonnement. Le Québec a besoin d'une loi du genre. Savez-vous qu'il existe pas moins de quinze mille religions ou organismes religieux sur notre territoire ? Chrétiens, raéliens, rosicruciens, Armée du Salut, Témoins de Jéhovah, francs-maçons et j'en passe... La collectivité se souvient de tragédies comme celle, en 1978, du suicide collectif en Guyane des neuf cent quatorze fidèles du Temple du Peuple, embri-gadés par Jim Jones et, plus près de nous, de la tragédie de

l'Ordre du Temple solaire, mais des catastrophes, peut-être moins spectaculaires, mais pas moins réelles, se produisent au sein de milliers de groupes. Et on en parle seulement lorsque ça se termine par la mort. Séduire, déprogrammer, reprogrammer, enrégimenter, isoler, épouvanter, culpabiliser... Tout ça en usant de manipulation avec comme récompense ultime, pour les fidèles bien dociles, la conquête de la terre promise. C'est grotesque, mais ça marche. Et il ne faut pas croire que seuls les déficients intellectuels, les êtres psychologiquement perturbés, ceux désespérément en quête d'une voie et les ignorants tombent dans ce panneau. Je connais des avocats et des médecins qui y ont perdu leur famille, leur fortune et y ont laissé leur peau. C'est vraiment un drame universel, et on aurait tort de caricaturer ou d'y voir simplement l'action dépravée de clowns narcissiques et de prédicateurs du dimanche hurlant comme des bêtes de cirque.

— Si ce que vous me dites est si évident, pourquoi est-ce que votre projet de loi n'a pas encore été adopté ?

Cossette laissa poindre un petit ricanement.

— Je ne suis qu'un simple député, monsieur Forest, et dans notre système parlementaire, l'initiative législative du gouvernement occupe pratiquement toute la place. C'est la troisième session de suite que je présente mon projet de loi. À chaque prorogation, c'est à recommencer.

— Qu'est-ce qui vous pousse à continuer ?

— Ma conviction sur le besoin et l'urgence d'agir. Deux de mes proches sont pris dans cet enfer.

— Vous êtes un député du parti gouvernemental, ça devrait vous être plus facile, non ?

— Seul un journaliste qui n'est pas familier avec la politique peut poser une question pareille, enchaîna Cossette en souriant.

— Je vous concède le point.

— Je n'ai jamais eu l'appui de mon gouvernement dans ce dossier. J'ai plutôt rencontré de l'obstruction. J'ai même cherché un député du parti de l'opposition pour en faire une législation bipartisane.

— Vous en avez trouvé un ?

— Oui. C'est une question purement apolitique.

— Et comment a réagi votre gouvernement ?

— Mal. On m'a menacé d'expulsion du parti si je poursuivais dans cette voie. Il est clair que si un projet de loi semblable devait être adopté, le gouvernement en retirerait le mérite.

— Dans ce cas, pourquoi est-ce que le ministre n'en prend pas l'initiative ?

— Je serais tout à fait disposé à céder la place si c'était son intention, soupira le député, mais personne au sein de notre gouvernement ne le fera jamais.

— Pourquoi ?

— Parce que ce n'est pas vu comme une priorité. Les projets de loi parrainés par des députés sont rarement adoptés, et si le vôtre cadre mal avec les objectifs du gouvernement, il ne faut même pas y penser.

— Vous en avez déjà parlé au ministre de la Justice ?

— Plusieurs fois.

— Et quelles sont ses objections ?

— D'une part que mon projet concerne le Code criminel, qui, comme vous le savez, relève d'Ottawa et non pas de Québec. Ensuite, il m'a dit que des problèmes de définition relatifs à la notion de « manipulation mentale » seraient à prévoir, puisqu'il existe un vide juridique à ce sujet.

— Et qu'en pensez-vous ?

Le député prit un moment avant de répondre :

— Il a sans doute raison sur le plan technique, mais, de mon point de vue, ça ne justifie pas l'inaction de notre

gouvernement dans ce domaine. Je veux simplement attirer l'attention du public et du Parlement sur un phénomène qui constitue une véritable aberration. Bien sûr, sur un strict plan politique, le sujet semble moins pressant que la croissance économique, la création d'emplois, l'éducation ou les services de santé. C'est un prétexte commode pour s'asseoir sur ses mains et ne rien faire en regardant passer la tempête. Pourtant, le problème de la délinquance sectaire comporte une dimension particulière chez nous.

— Que voulez-vous dire ?

— Le catholicisme a été longtemps perçu, et le demeure encore aujourd'hui, comme un facteur d'immobilisme, une institution réactionnaire qu'il nous a fallu neutraliser dans la foulée de la Révolution tranquille. En cédant la place, ou plutôt en s'y voyant forcée, l'Église catholique a permis aux sectes de proliférer, de prospérer et d'occuper cet espace déserté.

Les propos du député laissaient le journaliste perplexe. Si le portrait global qu'il traçait du phénomène confirmait ce que Forest en connaissait déjà, l'indifférence du gouvernement québécois sur le sujet lui semblait toutefois plus difficile à cerner. Cossette le tira de sa réflexion.

— Vous connaissez le livre *L'Ombre du Léviathan*, écrit par le père Carmel ?

— Non.

— C'est sans doute le meilleur ouvrage qui existe sur la question. Je ne partage pas sa pensée religieuse, parce que je considère le catholicisme comme une grande secte, au même titre que les autres églises, mais son analyse du phénomène sectaire comme tel n'en est pas moins rigoureusement exacte. Je vous le recommande fortement.

— L'auteur est français ?

— Québécois. Il vit à la Trappe d'Oka.

Une petite route dans un secteur boisé de Sainte-Victoire-de-Sorel, le soir suivant.

Lucien Garnier se hâtait d'arriver chez lui. Toute la journée, l'entrepreneur de soixante-deux ans avait travaillé à la construction d'un chalet situé à proximité du Richelieu. Sur la voie étroite et dépourvue d'éclairage, son petit camion filait à vive allure. Deux ans plus tôt, sur cette même route, son véhicule avait fauché un orignal venu de nulle part et Garnier en avait été quitte pour un séjour à l'hôpital. Chasseur depuis l'enfance, le sexagénaire avait appris à ses dépens que l'impact d'une collision avec un cervidé équivalait pratiquement à celui causé par un mur de briques. Une sévère commotion, jumelée à une fracture du nez et de la clavicule, l'en avait empiriquement convaincu.

Le camion s'engageait dans une allée étroite et raboteuse en terre battue lorsqu'il aperçut soudain, du côté gauche de la voie, une forme mouvante qu'il prit instinctivement pour un animal. Il freina brusquement. Au centre du chemin se tenait une jeune femme qui s'approcha de lui en agitant les bras. À quelques mètres derrière elle, une autre femme fit son apparition, se dirigeant elle aussi vers lui. Sous le choc, Garnier, furieux, baissa la vitre.

— Qu'est-ce que vous fabriquez ici à une heure pareille ? dit-il. J'aurais pu vous rentrer dedans !

— Monsieur, aidez-nous, s'il vous plaît, fit la jeune femme, suppliante. S'il vous plaît...

Garnier s'attarda à ce visage en larmes, marqué à la fois par la terreur et l'épuisement. Les bras enroulés autour de son corps pour parer au froid, elle portait un simple coupevent par une température qui frôlait le point de congélation. Les yeux du camionneur se posèrent sur l'autre femme, qui

affichait la même allure pétrifiée et se tenait à l'écart dans un réflexe de prudence.

— Qu'est-ce qui vous est arrivé ? demanda le camionneur, moins brusque.

— On n'a pas mangé depuis hier, répondit-elle au milieu d'un sanglot... On gèle... S'il vous plaît, laissez-nous embarquer.

Garnier songea aussitôt qu'il avait affaire à deux fugueuses, mais au-delà de ce qui les avait amenées à fuir, il ne pouvait être question de les abandonner dans un milieu aussi peu hospitalier. De surcroît, l'aspect des deux femmes, visiblement en état de choc et égarées dans ce coin perdu, l'empêchait de croire à une mise en scène. Sans plus hésiter, Garnier acquiesça. Les deux passagères s'engouffrèrent en un rien de temps dans le camion et celui-ci put reprendre la route.

* * *

Le vendredi suivant, jour de parution de *Crime Magazine*, l'article de Daniel Forest traçait un portrait éloquent de trois sectes montréalaises dont la caractéristique commune résidait dans une exploitation à tous crins de la crédulité d'adeptes asservis. Le modeste tirage de *Crime Magazine* en limitait l'impact, mais son texte de la semaine suivante, consacré à la croisade du député Vincent Cossette contre les forces maléfiques de la machination sectaire, attirerait davantage l'attention de l'appareil politique, critiqué pour son immobilisme.

C'est précisément dans la sphère politique, mais pour des raisons fort différentes, qu'allait germer le sujet de l'heure. Après trois mandats à la tête du gouvernement québécois, le premier ministre Réjean Sauvageau annonçait son retrait de la vie publique et la tenue d'un congrès à la direction de sa formation politique dans les mois à venir. L'un des prétendants pressentis au poste, le ministre de la Justice et ministre de la Sécurité publique, Félix Dalbrand, député de Richelieu

à l'Assemblée nationale, disposait d'emblée d'une longueur d'avance sur les autres candidats virtuels.

Une nouvelle ère politique s'annonçait donc. Au même moment, une température plus clémente installait ses quartiers dans le paysage plat et apaisant de la vallée du Richelieu et le dégel printanier faisait proliférer les nids de poule, particulièrement nombreux sur le chemin des Patriotes. Parcourant la route étroite en direction nord dans le secteur de Saint-Ours, en ce samedi ensoleillé, la Honda de Daniel Forest frappa violemment l'un d'entre eux, soutirant à son conducteur une série de jurons carabinés. Il gara la voiture sur l'accotement et jeta un coup d'œil au pneu malmené, qui se dégonflait lentement. D'un geste rageur, il referma la portière, puis remit la voiture en marche. Devant lui se profilaient les premières maisons du village. Au terme d'un court mais chaotique trajet, il laissa son véhicule à un garage où on lui promit que sa roue serait réparée dans l'heure qui suivrait.

Pour tuer le temps, le reporter se mit à marcher sur la rue principale, puis repéra, un peu plus loin, un salon de barbier, où il entra. Le propriétaire l'accueillit avec un sourire et l'invita à prendre place sur la chaise.

— Vous n'êtes pas du coin, je pense ?

— Non. De Tracy.

— Me semblait aussi...

— Mon auto est au garage. Ma fille me disait justement hier que je commençais à avoir les cheveux longs.

— Elle a pas tort..., approuva le coiffeur, amusé.

Pendant que ce dernier entamait la coupe, Forest remarqua par la vitrine deux jeunes femmes qui marchaient sur le trottoir.

— Dites-moi, c'est toujours aussi tranquille ici ?

— Vous parlez du salon ou du village ?

— Du village.

— Oui, mais c'était plus animé avant. Y a plus grand jobs dans le coin. Les jeunes s'en vont. C'était pas comme ça avant. Dans le temps, ça bougeait en masse à Sorel. N'importe qui pouvait se placer et c'était bon pour notre village. Même pendant l'été, c'est pas mal mort ici. Pour ça que je passe mon temps sur mon yacht. Vous faites quoi dans la vie ?

— Journaliste.

Le coiffeur interrompit le mouvement de son peigne, puis se mit à sourire.

— Quel journal ?

— *Crime Magazine*. Mon nom est Daniel Forest.

— Pas vrai ?

— Oui, pourquoi ?

— Regardez la pile là-bas ! dit-il en désignant une petite table. Je lis ça depuis des années...

— Ça fait du bien de rencontrer un lecteur, répondit Forest avec un petit sourire.

De nouveau, le journaliste tourna la tête vers la vitrine pour observer les deux mêmes jeunes femmes qui passaient en sens inverse. La chose en soi ne l'aurait jamais intrigué, mais Forest nota un détail qui le fit sourciller : elles se tenaient la main.

— Vous les connaissez ? s'enquit le reporter.

— Pas vraiment, non. Du monde correct, mais un peu spécial en même temps.

— Comment ça ?

— Elles vivent en groupe dans une espèce de camp, dit-il en activant son rasoir électrique. Au rang du Ruisseau.

— Seulement des femmes ?

— Non. Y a des hommes. Y avait des enfants aussi, mais plus maintenant.

— Bizarre...

— En général, du monde serviable. Apprécié des personnes âgées, et on en a pas mal à Saint-Ours. Ils vont même à la messe.

— Plutôt rare, ça...

— Oui. Surtout que l'église est en train de s'écrouler...

— Ils sont combien dans cette « famille » ?

Le coiffeur éteignit le rasoir, puis mijota une réponse, le regard porté vers la rue.

— Ouf... Je dirais une vingtaine, peut-être moins.

— Un peu étrange, non ?

— Un peu spécial, comme je vous disais...

Aiguisée par son enquête du moment, la curiosité naturelle de Forest l'incitait à se rendre sur place, là où vivait ce groupe marginal.

Peu après, au volant de sa Honda, le reporter se dirigea vers le rang du Ruisseau en empruntant la montée de la Basse. De chaque côté du chemin étroit ponctué de dénivellations, des champs boueux alternaient avec des bosquets qui se fondaient par endroits en une forêt plus dense. Au bout de deux kilomètres, Forest repéra un panneau indiquant le rang et s'y engagea, essuyant un vent de côté qui secoua la voiture. Déjà espacées, les maisons se raréfiaient.

La voiture parvint à l'embouchure d'une grande allée bordée d'arbres massifs et menant à l'orée du bois. C'était là, lui avait-on dit, que se trouvait le domaine de la « famille ». S'engageant sur le petit chemin raboteux, il aperçut bientôt, au creux de la forêt, une habitation faite de rondins.

Il immobilisa son véhicule et jeta un regard aux alentours. Une vieille voiture, qui n'avait pas vu la route depuis belle lurette, agonisait dans la rouille et l'abandon. Un divan renversé, des pneus, un tonneau en bois éventré, une bicyclette à la roue tordue achevaient le portrait. Rien ne bougeait, mais Forest remarqua que de la fumée s'échappait de la cheminée de la maison, à laquelle aucun courant électrique ne semblait relié. Une rafale de vent s'abattit brusquement sur la Honda comme le reporter en sortait. Le col de son manteau relevé,

les mains engouffrées dans ses poches, il se planta devant la porte où il cogna à deux reprises, sans obtenir de réponse. Il entreprit alors un tour de la bâtisse. À l'arrière, où aboyaient furieusement deux chiens attachés, il découvrit une aile du bâtiment perpendiculaire à la façade qui donnait au lieu une dimension plus vaste qu'à première vue. Le vent soufflait toujours avec autorité, honorant d'un sifflement tenace des arbres dénudés et à la cime ballottée.

Le reporter demeura sur place un moment, scrutant ce site qui ne montrait rien d'insolite, sinon un ordre déficient. Des rideaux fleuris obstruaient la vue des fenêtres, confinant Forest à une politesse forcée. Le journaliste regagna sa voiture et fit marche arrière sur une courte distance. Il allait tourner la tête vers l'avant lorsqu'il sentit coup sur coup deux chocs brutaux. Appuyées sur le capot, qu'elles venaient de frapper violemment de leurs mains, deux femmes qu'il n'avait pas vu s'approcher, lui jetaient un regard énigmatique. Soudain, elles éclatèrent de rire et s'approchèrent de la fenêtre du conducteur. Il baissa la vitre.

— On vous a fait peur, hein ?

— Disons que j'ai sursauté, dit-il avec un sourire forcé.

Il éteignit le moteur.

— Qu'est-ce que vous faites chez nous ?

— Je suis journaliste.

— Ça ne nous dit pas ce que vous faites chez nous, fit la même femme à la longue chevelure rousse et aux yeux émeraude.

— Je vous ai aperçues au village et...

— Ce n'était pas nous.

— Comment ça ?

— Parce qu'on n'a pas bougé d'ici. On vous regardait depuis tantôt, dit-elle avec un petit rire, la main posée sur la bouche. Vous avez dû voir Marie et Agathe.

— Ça doit être ça...

Forest s'estimait chanceux de ne pas avoir à donner le nom de son journal, un détail qui semblait de toute façon les intéresser fort peu. À l'instar des jeunes femmes qu'il avait aperçues plus tôt, celles-ci appartenaient au même groupe d'âge et montraient une allure semblable : jeunes, jolies, sans maquillage et portant les mêmes manteaux courts en dépit du froid cinglant qui sévissait.

— Comment vous appelez-vous ?

— Je suis Amande. C'est Iris.

— De beaux noms...

Le duo se contenta de sourire. Un air de douceur mêlé à une certaine naïveté s'en dégageait. Leur curiosité se situait au diapason de celle qu'éprouvait Forest.

— Vous êtes plusieurs à vivre ici ?

— Ça dépend. Des fois, on est plus, répondit Amande, porte-parole du tandem.

— Vous avez des enfants ?

— Oui.

— Ils sont ici, j'imagine ?

— Ils ne sont pas ici, expliqua-t-elle.

— Pas ici à la maison ou pas ici au village ?

— Ils ne sont pas ici, répéta la jeune femme sur un ton égal.

Le reporter crut bon de ne pas insister.

— On m'a dit que vous rendiez beaucoup service dans le coin.

— On est là pour ça, expliqua Amande en souriant. C'est notre mission.

— Votre mission ?

— Oui. On a été choisies pour ça.

— Et qui vous a choisies ?

— Dieu.

— Et Dieu choisit seulement des femmes ici ?

Les deux femmes éclatèrent d'un rire sonore qui se prolongea, mais l'hilarité se voulait peu fertile en éclairage.

— Il y a longtemps que vous vivez ici ?

— Moi, trois ans. Elle, deux, répondit Amande. C'est relatif, le temps...

— Et comment vous êtes-vous retrouvées ici ?

— Moi, par Clem. Elle, par Mikkael.

— Clem et Mikkael ?

— Hmm hmm...

— Ce sont leurs vrais noms ?

— C'est comme ça qu'ils s'appellent.

— Et qui est responsable du groupe, ici ?

— Responsable ? s'étonna Amande.

— Oui. Il doit bien y avoir une sorte de chef ?

— Nous sommes tous égaux devant Dieu.

— Bien sûr, oui..., approuva Forest, bienveillant. Clem fait quoi ici ?

— Il n'est pas ici tout le temps. Il vient des fois.

— Et Mikkael ?

— C'est pareil. Il vient encore moins souvent.

— Je vois... et Clem, il fait quoi ici ?

— L'hiver, il coupe du bois.

— Vous n'avez pas d'électricité ?

— Non.

— Et qui dit à Clem de couper du bois ?

— Personne. Il sait ce qu'il a à faire.

— Et Mikkael, il coupe du bois lui aussi ?

— Non. Mikkael, il fait ce qu'il veut.

— Je vois... Mikkael décide ce qu'il a à faire et les autres savent ce qu'ils ont à faire. C'est ça ?

— C'est ça, répondit Amande, le sourire figé par le froid.

Forest redémarra le moteur.

— Merci pour la jasette.

— Merci pour la jasette, répéta Amande avec un petit rire.

— Je pourrai revenir ?

— Oui. Vous apporterez des bonbons ?

Cette requête inusitée le fit sourire.

— Promis. Dites-moi... Quel âge avez-vous ?

— Le temps, c'est relatif, fit valoir Amande.

— C'est Clem ou Mikkael qui vous a appris ça ?

— C'est Mikkael. Clem, il répète la même chose, mais il parle moins.

Forest serra la main des deux femmes, un geste qui sembla les surprendre, et la Honda reprit l'allée boueuse.

LE QUINZIÈME VERSET

Reporter pour *Crime Magazine*, Daniel Forest explore le phénomène des sectes au Québec, ce qui le met sur la piste d'une « famille » étrange installée dans un rang de Saint-Ours. Les meurtres particulièrement sordides de six personnes perpétrés chez un riche industriel de Saint-Roch, les profanations d'inspiration satanique de cimetières et d'églises de la région du Richelieu et les liens inexplicables de cette « famille » avec une personnalité influente du gouvernement québécois contribuent à suspecter le chef du groupe, Simon Lanthier, qui semble jouir d'une protection en haut lieu. Après plusieurs semaines à décortiquer l'Apocalypse du Nouveau Testament, où il croit trouver réponse à une série d'énigmes étroitement liées, Forest constate toute l'étendue de la dissimulation policière, judiciaire et politique qui vise à le museler. C'est donc sur la colline parlementaire, dans le contexte d'une course à la direction du parti ministériel et d'un scandale à propos du financement politique, que l'affaire connaîtra son spectaculaire dénouement et que sera mise en lumière la conspiration destinée à l'étouffer.

Luc Bertrand a passé plusieurs années dans le milieu politique, dont cinq au cabinet du premier ministre du Québec. Auteur d'une vingtaine d'ouvrages, il signe avec Le Quinzième Verset son sixième roman. Il habite Saint-Ours.